

Commission : Discipline
Date : 04 juin 2026

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Récapitulatif des récidives d'avertissement :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	29 05 26	FC CHARENTE LIMOUSINE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	35€
D1	30 05 26	USA MONTBRON	2 Matches de suspension	Art 1.2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	41€
D1	30 05 26	USA MONTBRON	2 Matches de suspension	Art 1.2 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	41€
D3	31 05 26	ALLIANCE 3B	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	35€
D4	31 05 26	FC ST AMANT DE BOIXE	1 Match de suspension	Art 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	35€

Autres sanctions :

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D1	29 05 26	ES CHAMPNIERS	3 Matches de suspension	Art 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	55€
D2	30 05 26	FC HAUTE CHARENTE	3 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	01 06 26	55€
D2	31 05 26	GSFP GOND PONTOUVRE	5 Matches de suspension	Art 5 et 1.4 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	01 06 26	90€
D3	30 05 26	FC CHABANAIS	3 Matches de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	55€
D3	30 05 26	FC CHABANAIS	11 Matches de suspension	Art 8 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	01 06 26	300€
D3	30 05 26	AJ MONTMOREAU	2 Matches de suspension	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	41€
D3	31 05 26	JS EXIDEUIL	2 Matches de suspension	Art 5 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	41€
D3	31 05 26	AS ST YRIEIX 16	3 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	55€
D3	31 05 26	JS ANGOULEME BASSEAU	6 Matches de suspension	Art 10 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	01 06 26	125€
D3	31 05 26	FC AUBETERRE	3 Matches de suspension	Art 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	55€

JURIDICTIONS

SAISON 2025-2026
RELEVÉ DES SANCTIONS
N°36 DU 04 06 2026

D4	31 05 26	LA GENTE	2 Matches de suspension dont un avec sursis	Art 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 06 26	35€
COUPE RESERVES	12 04 26	ES CHAMPNIERS	18 ans de suspension	Art 13.3 du Barème disciplinaire	Joueur	13 06 26	Minorée à 200€

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Marcel BUISSON

Le Secrétaire : Didier AUBIN